**Réunion parents de l’Etang et représentants de la mairie**

**Jeudi 17 septembre, 17h00**

**Ci-après les questions des représentants de parents d’élèves « Les Parents de l’Etang » et les réponses des représentantes de la Mairie (Nicole LACHETEAU & Hélène POCHAT)**

**1/ Les préoccupations des parents face à la crise sanitaire**

- La mise à disposition de l’eau potable

**Question :** Les enfants boivent aux robinets de l’école en approchant souvent leur bouche ou en utilisant leurs mains après avoir appuyé sur le poussoir du robinet ; cette pratique nous semble risquée pendant la crise sanitaire. Peut-on inciter tous les enfants à apporter une gourde et peut-on installer une fontaine à eau pour que les enfants sans gourde puissent boire en toute sécurité (après le sport).

***Réponse Mairie :*** *Le point a été évoqué mardi 15/09 avec Mme Ciret (inspectrice de circonscription) et les directrices d’école. Un accord a été donné pour une gourde bien fermée ou une bouteille d’eau nominative. Toutefois les parents doivent sensibiliser les enfants sur le fait que ce n’est pas un jouet et que les enfants ne doivent pas l’utiliser comme projectile. La Mairie considère que la fontaine à eau ne répondrait pas au besoin sanitaire.*

- Le port du masque

**Question :** Des enfants nous ont remonté que certains adultes ne portaient pas systématiquement le masque pour servir les enfants pendant le temps de la cantine. Est-il possible de faire un rappel du protocole ? Quelle a été la formation du personnel périscolaire sur ces questions sanitaires?

***Réponse Mairie :*** *Ce point a déjà été évoqué avec l’équipe des services municipaux. La mairie souligne le fait que personne au sein de l’équipe n’est hostile au port du masque. Il s’agit parfois d’un manque de rapidité à remettre le masque après avoir mangé. Le personnel a été invité à se contrôler mutuellement. Ce sont des adultes qui vivent avec des masques auprès d’enfants sans masque, ils ont donc conscience d’être exposés.*

*Une sensibilisation des animateurs aux gestes barrières a été effectuée dès le déconfinement, puis à nouveau à la rentrée scolaire 2020-2021. A chaque évolution du protocole, les animateurs sont informés et resensibilisés.*

- L’activité maquillage au Centre de Loisirs

**Question :** Une maman nous a remonté que le visage de sa fille avait intégralement été maquillé (même les lèvres) la veille de la rentrée. Maquiller un enfant intégralement, lèvres incluses, ne nous semble pas une activité adaptée en période « Covid ».

***Réponse Mairie :*** *Cet évènement unique ne s’est pas reproduit depuis la rentrée. La Mairie est d’accord avec le fait qu’il ne faut pas toucher au visage pendant cette période de crise sanitaire. Le personnel du périscolaire et de l’extra-scolaire va être sensibilisé sur ce sujet.*

- Hygiène en restauration scolaire

**Question :** Comme les autres années, quelques enfants étaient invités à participer au dressage des tables pour tout le service en élémentaire avec leurs mains plus ou moins bien lavées. Nous avons alerté la Mairie dès le jeudi de la rentrée que ceci n’était plus possible pendant cette période de crise sanitaire. Avez-vous pu modifier l’organisation ? Comment s’organise la pause déjeuner ?

***Réponse Mairie :*** *Cette pratique a été stoppée dès le vendredi.*

*Les enfants doivent être placés toujours avec les mêmes élèves, aux mêmes tables, situées au même endroit (directive DDCS). Il est demandé aux enfants de se laver les mains à l’entrée dans le réfectoire. Pour rappel, 100 enfants mangent dans le réfectoire à chaque service. La distanciation n’est pas possible sur une même table. A chaque table de 4 ou 6 élèves, ils se servent dans le même plat avec la cuillère de service et utilisent le même pichet pour se servir en eau.*

*La mairie rappelle qu’entre les 2 services, chaque table est débarrassée entièrement puis est désinfectée.*

**Question :** Le pain est servi aux enfants à la main. Des pinces à pain peuvent-elles être utilisées pour servir les enfants ?

***Réponse Mairie :*** *L’animateur pose le pain sur une table qui est désinfectée entre les 2 services. L’usage d’une pince à pain ralentirait trop le travail des animateurs qui ont peu de temps et doivent s’occuper des enfants. L’importance du lavage des mains est dit et répété aux animateurs.*

**Question :** Les verres des enfants peuvent-ils être remplis par une seule personne ?

***Réponse Mairie :*** *Les animateurs n’ont pas le temps de servir l’eau et les plats pour éviter que les enfants ne touchent, à plusieurs, la carafe ou la cuillère de service. Les animateurs touchent les carafes uniquement pour les remplir si cela est nécessaire. Ce ne sont pas les mêmes carafes qui sont utilisées pour les deux services.*

- Etat de propreté des sanitaires en élémentaire :

**Question :** Une amélioration de la propreté des toilettes est-elle envisageable ?

***Réponse Mairie :*** *Le point a été évoqué avec l’inspectrice mardi 15/09. Il a été décidé d’installer de très grandes poubelles dans les toilettes car beaucoup de papiers utilisés pour le lavage des mains se retrouvent au sol. Une sensibilisation des enfants (double mission l’Education Nat. / Mairie) a également été décidée. Des poubelles à pédale seront installées dans chaque classe.*

**2/ Retours des parents et enfants sur cette rentrée 2020 – points d’amélioration**

- Le temps des repas le midi

**Question :** De nombreux enfants se plaignent de l'utilisation d’un tambour pendant les repas. Bruit, stress....Peut-on revoir son utilisation ?

***Réponse Mairie :*** *Mme Pochat va revoir l’utilisation du tambour.*

**Question :** Des enfants se plaignent d'être bloqués à une table sans amis et souhaiteraient pouvoir en changer.

Comment le placement a-il été effectué ? Pourquoi certains enfants ne sont-ils pas à côté de leur camarade de classe pour limiter encore plus le risque Covid? Un changement de place est-il envisagé ?

***Réponse Mairie :*** *Une directive stipule que les enfants doivent rester à la même place pour les repas. Beaucoup de tables regroupent des enfants d’une seule et même classe. Cela n’a pas été possible pour toutes les tables, l’organisation est assez compliquée puisque certains enfants ne vont pas à la cantine tous les jours. Quelques changements de places sont possibles si mésententes ou si l’enfant n’est pas bien, à l’initiative des animateurs.*

- Accès à l’école maternelle

**Question :** Nous avons constaté des attroupements assez importants, sans distanciation, devant la maternelle, le matin (même si la situation s’est vraiment améliorée depuis la rentrée) ainsi que le soir. Que peut-on faire pour améliorer la fluidité de l’accès ?

***Réponse Mairie :*** *Pendant quelques jours après la rentrée, les parents dont les enfants étaient en PS pouvaient accompagner leur enfant le matin, pas les autres. Les équipes de l’école ont eu beaucoup de difficulté au début à « faire le tri », plus difficile avec le masque.*

*Pour le soir, le trottoir étant petit, il est conseillé aux parents de s’espacer et de ne pas se regrouper ou discuter devant l’école après avoir récupéré son enfant.*

- Accès au Centre de Loisirs

**Question :** Certains parents souhaiteraient comprendre ce qui a motivé la Mairie à mettre en place le système actuel, leur empêchant d’entrer dans le Centre.

***Réponse Mairie :*** *Il s’agit également de l’application d’une directive communiquée le mardi de la rentrée à 18h. Cette Directive DDCS recommande de ne plus faire entrer les parents dans l’enceinte des centres de loisirs. Mme Pochat va afficher un mot d’explication.*

* Vie dans l’école

**Question :** Il nous a été remonté que des enfants enfermaient ou en bloquaient d'autres dans les toilettes.
Les animateurs peuvent-ils être vigilants sur ce sujet?

***Réponse Mairie :*** *Mme Pochat a noté le point et va en discuter avec les animateurs.*

- Nouvelle organisation de l’étude

**Question :** Pour limiter le nombre d’enfants au Centre de Loisirs et les laisser dans les locaux de l’école, l’étude est devenue obligatoire de 16h30 à 18h pour tous les CM1 et CM2. Il n’est plus possible pour les parents d’enfants en CM1/ CM2 de récupérer leur enfant entre 16h30 et 18h. Soit l’enfant sort à 16h30 et rentre seul chez lui (ce qui n’est pas souhaité par certains parents), soit il doit rester jusqu’à 18h, empêchant certaines activités/rdv médicaux/… le soir.

Comme l’étude est devenue obligatoire pour ces enfants, pourraient-ils avoir la possibilité de sortir de l’étude avant 18h ? Ou sinon, certains CM1/CM2 bloqués pourraient-ils être accueillis au Centre de Loisirs plutôt qu'en étude ?

La gratuité de l’étude a incité des parents à inscrire leurs enfants de CE1/CE2. Quel était le nombre d'enfants cible en étude? au Centre ? Qu'en est-il réellement ? Apporter de la flexibilité pour les CM1/CM2, est-ce envisageable ?

***Réponse Mairie :*** *La question est toujours à l’étude car l’arrivée prochaine d’enfants au Clos des Vignes va modifier les effectifs. Aux problèmes de capacité du Centre de Loisirs, s’ajoutent un réel problème de recrutement d’animateurs. Au Centre de Loisirs, il faut règlementairement un animateur pour 14 enfants alors qu’à l’étude, il faut un enseignant pour un nombre non défini d’enfants. La Mairie de l’Etang a choisi de proposer une étude avec un enseignant pour 18 enfants maximum sauf en cas d’enseignant absent.*

*Les effectifs seront probablement plus stabilisés en décembre, un questionnaire sera envoyé aux parents et des améliorations du nouveau système pourront peut-être être envisagées.*

**3/ Echanges administratifs sur le périscolaire et présentation des équipes**

- Présentation de l’équipe, de l’organisation, des projets en début d’année très sollicitée/plébiscité par les parents

**Question :** A nouveau, des parents ont regretté que les équipes « Périscolaire » et « Extra-scolaire » ne soient pas présentées aux parents en début d’année. Ils souhaiteraient la mise en place d’une rencontre où l'organisation pourrait également être expliquée aux nouveaux ; à l'image de Mme Boulin qui reçoit tous les parents de CP et les nouveaux parents sur l'Etang pour leur présenter l'école et son organisation.

***Réponse Mairie :*** *Une réunion de présentation a été effectuée 4 ans de suite, mobilisant tout le personnel et très peu de parents étaient présents. Mme Pochat propose, si les animateurs sont d’accord, d’afficher un trombinoscope papier pour que les parents reconnaissent les animateurs. Elle réfléchit également à l’idée de s’associer aux réunions d’école l’an prochain pour présenter la partie périscolaire.*

- Facturation

**Question :** A nouveau, des parents demandent s’il serait envisageable de mettre en place des facturations à la demi-journée pour le mercredi et les vacances scolaires ?

***Réponse Mairie :*** *Mme Pochat note le point mais revient sur la difficulté de recruter des animateurs, et encore plus à temps partiel.*

*Il est proposé à la mairie d’intégrer ce point dans l’enquête qui sera adressée en décembre aux parents pour connaitre le nombre de familles intéressées et que la Mairie puisse ainsi plus facilement appréhender les conséquences sur le personnel.*

*Nous apprenons également que des réflexions sont en cours pour une modification des tarifs et un rééquilibrage « Périscolaire/Extra-scolaire ». Le périscolaire ne serait pas très cher par rapports aux autres communes mais l’extra-scolaire (mercredis et vacances scolaires) est lui très cher.*

**Question :** Les parents dont les enfants vont au Centre de Loisirs en Juillet/Août souhaiteraient que la facture (souvent très importante surtout pour plusieurs enfants) puisse être étalée.

***Réponse Mairie :*** *Mme Pochat renote le point et va étudier la faisabilité. A priori ce ne serait pas très simple avec le Trésor Public.*

**Question :** La facturation de Juin, erronée pour de nombreuses familles, pourrait-elle être revue intégralement afin que tous les parents soient remboursés même les plus distraits.

***Réponse Mairie :*** *Beaucoup de parents se sont manifestés en juillet/août. En complément, un pointage de toutes les factures vient d’être terminé. Les derniers parents seront remboursés sur leur facture de septembre. Pour les parents dont les enfants sont entrés au collège, un titre sera émis par le trésor public pour régularisation.*

*ATTENTION : Les parents sont invités à contacter la Mairie de préférence par téléphone. S’ils envoient un mail, ils reçoivent désormais un mail d’un robot auquel ils doivent répondre pour que leur mail soit délivré à la Mairie ; or, le message du robot tombe très régulièrement dans les spams….Il faut être vigilant ou privilégier l’appel téléphonique.*

- Les goûters : une communication plus claire est demandée

**Question :** Pour plusieurs nouveaux parents, la communication sur le goûter n’était pas claire d’autant que certains viennent d’autres écoles où le goûter était fourni. Le goûter est également noté sur les menus, ce qui a trompé de nombreux parents le premier jour. Peut-on clarifier les menus et améliorer la communication en début d’année ?

***Réponse Mairie :*** *Mme Pochat note le point. Elle va voir également si une revue des menus est possible.*

**4/ Divers**

- Clos des Vignes

**Question :** Quel est l’état d'avancement des livraisons des appartements du Clos des Vignes? Arrivée des enfants à quelle(s) date (s)?

***Réponse Mairie :*** *Les livraisons des appartements s’étaleront de fin septembre à fin novembre. La mairie sera en mesure d’avoir une idée plus claire des effectifs des écoles fin décembre 2020.*

- Communication

**Question :** Les représentants de parents d'élèves souhaiteraient être consultés plus régulièrement sur les nouvelles organisations. Nous constatons un manque de communication et d'information, même auprès des parents. Pourquoi la Mairie ne communique pas sur les problèmes de factures de juin et leurs corrections, sur la mise en place du nouveau protocole pour récupérer les enfants à la garderie du soir.....?

***Réponse Mairie :*** *Mme Pochat reconnait qu’en cette rentrée 2020, la charge de travail est importante pour les services municipaux. Ils espèrent que la situation va s’améliorer et ils s’attacheront à progresser sur la communication auprès des parents d’élèves. Mme Lacheteau souligne que c’est une volonté de notre nouveau Maire d’améliorer la communication avec les Stagnovillois.*